

Rapport d'activités IPD-AOS 2018-2019



Un partenaire pour le développement décent, concerté et durable de l'Afrique / A Partner for a Decent, Concerted and Sustainable Development of Africa

Bureaux du Secrétariat général de l'IPD / General Secretariat Offices of PAID:

Yaoundé : Rue 1.765, Nouvelle route Bastos – B.P. : 35527 YAOUNDE (Cameroun) – Tél. (Bur.) : +237 222 20 82 35 / (Mob.) : +237 672 22 64 46 – www.paidafrica.org – E-mail: ipd.sg@paidafrica.org
Genève/Geneva : 5 route Morillons, C.P. : 38, 1211 GENEVE 20 – Tél. (Bur.) : +4122 733 60 16 / 733 60 17 / (Mob.) : +4177 508 33 73 – Fax : +4122 733 09 75 – E-mail: sg-paid-ipd@hotmail.ch

Liste des acronymes

AIT	Agriculture et Innovations Technologiques
CA	Conseil d'Administration
CAMES	Conseil Africain et Malgache des Équivalence pour l'Enseignement Supérieur
CD	Comité de Direction
CE	Comité Exécutif
CP	Comité de Parrainage
CSP	Conseil Scientifique et Pédagogique
ED	École Doctorale basé à Yaoundé (Cameroun)
ESS	Économie sociale et solidaire
FCFA	Franc de la Communauté Financière en Afrique
FGC	Fédération Genevoise de Coopération
GPD	Genre, Population et Développement
IPD	Institut Panafricain pour le Développement
IPD-AC	Institut Panafricain pour le Développement Afrique Centrale
IPD-AN	IPD Afrique du Nord franco- anglo- arabophone (IPD-AN) basé à Salé (Maroc)
IPD-AOS	IPD Afrique de l'Ouest et du Sahel francophone (IPD-AOS) basé à Ouagadougou
IRED	Innovations et réseaux pour le développement
JAAL	Journées de l'Agro Alimentaire
LMD	Licence Master Doctorat
MPMR	Management des Projets et Microréalisations
PA-ESSA	Produit d'Appui aux entreprises d'économie Sociale et Solidaire en Afrique
PAID-ESA	IPD Afrique australe et de l'Est anglophone (PAID-ESA) basé à Kabwe (Zambie)
PAID-WA	IPD Afrique de l'Ouest anglophone (PAID-WA) basé à Buea (Cameroun)
PASER	Projet d'appui au renforcement du RAESS
PRAT	Planification Régionale et Aménagement du Territoire
SG	Secrétariat Général
TSIG	Télétection et Système d'Information Géographique
IRED	Innovation et réseaux pour le développement
FGC	Fédération Genevoise de Coopération
IHEID	Institut de hautes études internationales et du développement
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

Résumé

Les deux dernières années académiques, à savoir 2017-2018 et 2018-2019 marquent un tournant majeur dans la vie de l'Institut avec le changement de direction et l'engagement de vastes chantiers pour redynamiser la Maison.

Commencée en fin 2017, la nouvelle équipe a pu :

- Récupérer 4 promotions à la traine (cumul de promotion) et faire soutenir plus de 30 stagiaires.
- Moderniser la bibliothèque en numérisant une partie des mémoires et en ajoutant une base bibliographique numérique de plus de 10.000 documents.
- Engager des négociations avec le Gouvernement Burkinabè. Ces négociations ont débouché sur la subvention accordée à l'Institution en novembre 2018 pour la permettre d'honorer partiellement ses dettes sociales ;
- Commencer un toilettage des curricula en vue de répondre aux exigences du CAMES. Actuellement, le Conseil Scientifique a pu finir ce travail suite à des rencontres multiples.
- Poursuivre les travaux de réfection de l'Institut. 3 salles de classes ont été récupérées et les deux grandes salles mises aux normes (carrelage, électricité, peinture) et toutes les salles de classes sont passées à l'énergie solaire et 5 salles dotées d'écran plats.
- Entreprendre des activités novatrices comme l'organisation d'ateliers et de séminaires, d'université d'été, la mise en place d'espaces d'expérimentation agricole dans l'Institut
- Travailler sur des textes de base comme :
 - Reconstitution du conseil scientifique de l'IPD-AOS ;
 - Adoption du règlement intérieur du conseil scientifique;
 - Révision du manuel de procédures de l'IPD-AOS
 - Révision des curricula de l'Institut pour une adéquation avec les normes CAMES.
 - Travaux sur les textes du conseil consultatif de l'IPD-AOS.
- Nouer plus de 10 partenariats et poursuivre la mise en œuvre du projet d'appui à l'économie sociale et solidaire en collaboration avec IRED et la FGC.
- Engager un plan de communication de l'IPD-AOS
- Innover dans l'organisation de la sortie terrain annuelle des stagiaires en se fixant sur une localité pour 5 ans, ce qui a permis à la deuxième année à élaborer un avant-projet de plan communal de développement de la Commune de Kombissiri.

- Engager des processus de reconnexion avec les points focaux de l'IPD-AOS dans les pays membres, et la mise en place de bases de données des anciens stagiaires
- Renforcer la dynamique du personnel par le renforcement en ressources humaines externes en qualité de chargés de mission.

Le chantier reste toutefois très vaste vue les ambitions de l'IPD-AOS de revenir au premier plan dans le domaine de la formation des cadres de développement et de l'appui-conseils aux États et aux organisations de développement en Afrique.

La nouvelle année académique qui commence va poursuivre cet élan en mettant plus l'accent les publications scientifiques qui a été le maillon faible de ce bilan.

Dr Sylvestre OUEDRAOGO

Directeur Régional IPD-AOS

Remerciements

L'IPD remercie le Gouvernement du Burkina Faso, La Coopération Suisse et tous les nombreux partenaires qui lui accordent leur confiance.

Nous remercions spécialement le Conseil Scientifique et Pédagogique et le corps professoral de l'IPD-AOS pour leur engagement à la renaissance de la MAISON COMMUNE.

Nous remercions le Secrétariat Général de l'IPD à Yaoundé et son Secrétaire Général le Professeur Emmanuel KANDEM.

Nos sincères remerciements à l'IRED, Genève et au Père Fondateur qui malgré son âge continue à nous épauler.

Dr Sylvestre OUEDRAOGO

Directeur Régional IPD-AOS



L'amphi Fernand Vincent remis à neuf et fonctionnant au solaire pour la lumière et les ventilateurs

Sommaire

Résumé.....	2
Remerciements	5
Sommaire	6
Brève présentation de l'Institut	7
Liste des conseillers scientifique, pédagogique et responsables filières - IPD-AOS	10
Introduction	11
I- La situation des enseignements de l'année académique 2018-2019	12
I.1 Situation des cours.....	12
I.1.1 Effectifs des étudiants	12
I.2 Soutenances de mémoire	14
I.3 Organisation de la sortie terrain des stagiaires	16
I.4 Formation courtes certifiantes	16
I.5 Des offres de formation en projet	17
I.5.1 Micro irrigation.....	17
I.5.2 Commerce international des matières premières	17
I.6 Séminaires et université d'été	17
II- Activités administratives	20
II.1 Nomination de chargés de missions IPD-AOS	20
II.2 Renforcement de capacités du personnel administratif et d'appoint	21
II.3 Dynamisation des points focaux de l'IPD-AOS et travaux sur la base de données des anciens.....	22
II.4 Révisions des textes et création d'autres textes	22
II.5 Plan de communication de l'Institut	23
II.6 Les activités extra académiques.....	23
II.7 Les travaux de réfection des bâtiments	24
II.8 La cession de la gestion de la cité universitaire	24
III- Le règlement des dettes de l'institut.....	26
IV- Exécution des projets et consultations	27
IV.1.1 Des mandats avec des organisations ESS au Burkina	27
IV.1.2 Etude sur les dynamiques populaires au Burkina Faso	27
IV.1.3 Proposition pour l'accompagnement du Comité Interministériel chargé de l'élaboration de la politique nationale de migration du Niger et son plan d'actions avec le soutien de la GIZ Niger.....	27
IV.1.4 Le projet d'appui à l'économie sociale et solidaire Projet soutenus par la FGC en partenariat avec IRED 28	28
V- Partenariats et les relations extérieures de l'IPD-AOS	30
V.1 ID Internationale.....	30
V.2 ONG TAMAT	30
V.3 Symposium International sur la Science et la Technologie (SIST-2019)	31
V.4 Journées de l'Agro Alimentaire (JAAL)	31
V.5 GRAINE SARL.....	31
V.6 Centre agricole polyvalent de Matourkou (capmatourkou)	32
V.7 L'Université de Zinder	32
V.8 Collaboration avec l'université de KASSEL en Allemagne dans le cadre du programme "Global Partnership Network" (GPN).....	33
V.9 IHEID Graduate Institute de Genève.....	33
V.10 La confédération des institutions financières de l'Afrique de l'Ouest (CIF) et l'ipd-AOS	33
Conclusion : perspectives.....	36
Annexes.....	37
ANNEXE 1 : mise en place du Conseil Consultatif de l'IPD-AOS	41
ANNEXE REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE.....	48
ANNEXE 3 : QUELQUES PHOTOS DE LA SORTIE DE JUIN 2019 A KOMBISSIRI, RENTREE ACADEMIQUE ET SEMINAIRES, CONFERENCES, ATELIERS	55

Brève présentation de l'Institut

50 ans au service de la formation professionnelle en Afrique.

L'IPD-AOS est le formateur et le conseiller des femmes et des hommes, acteurs du développement afin de promouvoir une société juste et équitable.

Les missions de l'IPD-AOS consistent à valoriser les actions de formation en :

- garantissant un niveau élevé de satisfaction des personnes et des organisations bénéficiaires des formations ;
- développant chez les bénéficiaires des formations une culture d'initiatives ;
- faisant des personnes formées des managers modèles qui vulgarisent la formation reçue ;
- chassant l'ignorance, pour installer le savoir.

A cet effet, les activités de l'IPD-AOS s'exécutent autour des pôles ci-après :

- la formation,
- la recherche-action et la recherche transfert,
- l'appui-conseil,
- la gestion des projets de coopération technique.

Historique

L'Institut Panafricain pour le Développement région Afrique de l'Ouest - Sahel (IPD-AOS), est une émanation de l'Association Internationale Institut Panafricain pour le Développement (IPD). L'IPD-AOS dont le siège régional est à Ouagadougou depuis le 5 août 1977, couvre 10 pays (Bénin ; Burkina Faso ; Cap Vert ; Côte d'Ivoire ; Guinée Bissau ; Guinée Conakry ; Mali ; Niger ; Sénégal et Togo)

Il œuvre à la promotion d'un développement durable des populations rurales, et urbaines. Il s'est spécialisé dans la formation des cadres supérieurs à travers cinq filières qui sont :

1. Planification Régionale et Aménagement du Territoire (PRAT) ;
2. Télédétection et Système d'Information Géographique (TSIG) ;
3. Genre Population et Développement (GPD) ;
4. Management des Projets et Microréalisations (MPMR) ;
5. Agriculture et Innovations Technologiques (AIT).

A ce titre, et à partir de la mission générale de l'association IPD, il a décliné une vision, des missions et un credo.

1. Vision, Missions, Credo

Vision

L'IPD-AOS compte être le formateur et le conseiller des femmes et des hommes, acteurs du développement afin de promouvoir une société juste et équitable.

Missions

Les missions de l'IPD-AOS consistent à valoriser les actions de formation en :
Garantissant un niveau élevé de satisfaction des personnes et des organisations bénéficiaires des formations

Développant chez les bénéficiaires des formations une culture d'initiatives ;

Faisant des personnes formées des managers modèles qui vulgarisent la formation reçue

Credo

Chasser l'ignorance, pour installer le savoir ;

Formation continue « diplômante » des agents et cadres du développement durable.

2. Domaines d'activités

Les activités de l'IPD-AOS autour des pôles ci-après :

- La formation
- La recherche-Action et la recherche transfert,
- L'appui-conseil,
- Gestion des projets de Coopération technique.

2.1. Formations

L'IPD/AOS propose :

- des formations initiales, continues et à la carte ;
- plusieurs types (longue durée, courte durée et séminaires) ;
- à travers différents modes (In situ, sur site et E-learning) des formations qui permettent à tous les Africains selon leur environnement local d'en bénéficier.

Les types de formation

Les formations de longue durée

En formation initiale et continue, l'IPD-AOS propose des formations aboutissant à l'obtention d'une Licence ou d'un Master dans les domaines du développement, encadrer par le système LMD compatible avec le CAMES (Conseil Africain et Malgache des Equivalence pour l'Enseignement Supérieur).

Ces formations de haut niveau préparent les étudiants formés à assumer des responsabilités de conception et de direction dans le développement de leurs pays respectifs.

Les principaux domaines couverts par ces formations sont :

Le développement Durable,

L'Economie Sociale et Solidaire,

Le Management des Projets et Programmes de Développement,

Le Développement et l'Intégration Régionale,

La Planification Régionale et Aménagement du Territoire,

La télédétection et les Systèmes d'Information Géographique. (Géomatique)

NB : ces formations de longue durée sont sanctionnées par une licence professionnelle ou un Master professionnel

- **Le diplôme de la filière Planification Régionale et Aménagement du Territoire est reconnu par le CAMES depuis 1995**

Les formations de courte durée et séminaires

Les séminaires ont une durée inférieure ou égale à quatre semaines tandis que les formations de courte durée ont généralement une durée comprise entre 1 à 3 mois pour permettre à l'apprenant/bénéficiaire de pouvoir maîtriser un domaine spécifique des formations dispensées par l'IPD-AOS.

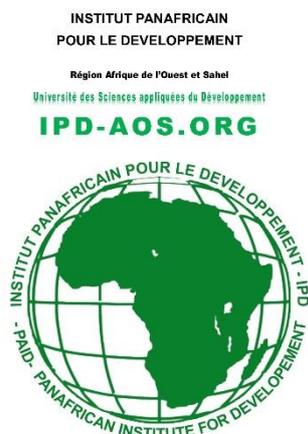
Au terme de ces formations l'apprenant reçoit une Attestation ou un certificat attestant de ses compétences dans le champ de formation suivi et généralement consulté pour évaluer l'apport et l'impact du renforcement de ses capacités dans son environnement de travail.

En fonction des problématiques posées dans les différentes régions d'Afrique, les instituts régionaux proposent des séminaires et des formations de courtes durées sur les principaux thèmes non exhaustifs ci-après :

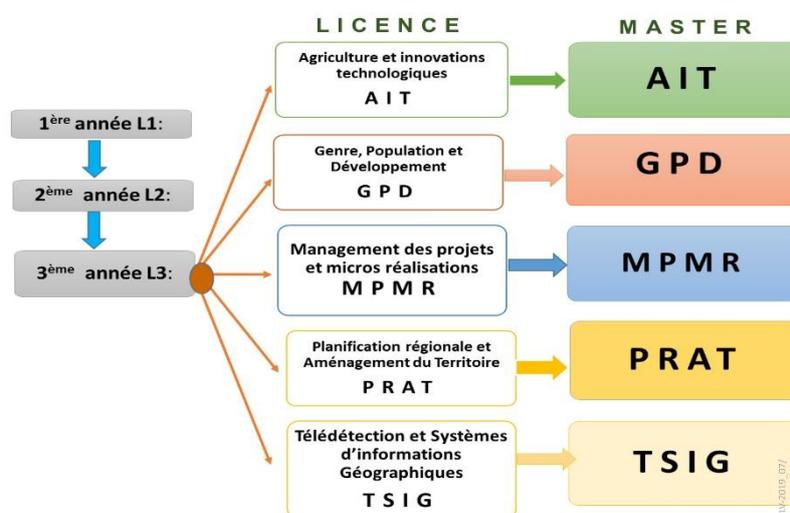
- Les formations In situ,
- Les formations en E-learning,
- Les formations en alternance,
- La gestion de l'information documentaire et des archives,
- La planification, le suivi et l'évaluation des projets,
- L'animation sociale et le développement durable,
- Le développement institutionnel et organisationnel,
- Le développement participatif et communication,
- TIC et développement.
- Le genre et développement
- Etc.

Liste des conseillers scientifique, pédagogique et responsables filières - IPD-AOS

N°	Titre	NOM	PRENOMS	
Conseillers scientifiques				
1	Professeur	THIOMBIANO	Taladia	
2	Professeur	COMPAORE	Georges	
3	Professeur	SOME	P. Honoré	
4	Professeur	SIRPE	Gnanderman	
5	Professeur	DA	Dapola Constant Evariste	
Conseillers pédagogiques				
1	Professeur	COMPAORE	Georges	
2	Professeur	DA	Dapola Constant Evariste	
3	Professeur	SISSAO	Alain Joseph	
4	Docteur	KIMA	Sévérin	
Responsables de filière				Filière
1	Docteur	KIMA Sévérin		AIT
2	DEA	OUOBA	Clémentine	GPD
3	DEA	BORO	Issa Sébastien	MPMR
4	Doctorant	LOFO	Michel	PRAT
5	Master	KONATE	Abdel Aziz	TSIG



50 ans au service de la formation et du développement concerté et durable en Afrique



Email ipdaos@fasonet.bf etudesipdaos@gmail.com +226 25 40 86 95, +226 78496292 +226 74 60 13 30 +226 70 28 29 99 WhatsApp: 76975388

Introduction

Le rapport d'activités de 2018-2019 suit le plan de redressement de l'Institution, à savoir le règlement des dettes de l'institution, la révision des curricula et la poursuite des travaux de réfection des locaux.

Ce rapport vient confirmer celui de 2017-2018 qui montre que l'institution est sur une pente positive pour sa stabilisation.

Relecture des curricula et résolution de la dette sociale grâce à la subvention accordée par le Gouvernement du Burkina Faso.

Les grands évènements qui marquent cette année académiques sont les travaux de relecture des curricula pour les adapter au LMD et les mettre en phase avec les normes du CAMES, le travail sur les textes de l'institution (mise en place de conseil consultatif, textes du conseil scientifiques...), l'organisation de deux universités d'été et la répartition de la subvention du gouvernement Burkinabè aux anciens travailleurs pour réduire la dette sociale de l'institut.

De nombreux projets en chantier

De nombreux projets ont été engagés mais ils suivront en 2020 comme les nouvelles offres de formations courtes (micro irrigation et commerce internationale des produits agricoles) ainsi que l'accompagnement de l'IPD-AOS au gouvernement Nigérien pour la relecture et le montage du plan d'action de la politique nationale de migration du NIGER avec le soutien du GIZ.

La mise en œuvre d'une rentrée universitaire solennelle

L'institutionnalisation d'une rentrée universitaire et solennelle a permis aux professeurs et aux étudiants d'échanger ensemble et de comprendre le fonctionnement de l'Institut. En effet, depuis deux ans, la rentrée universitaire est ouverte officiellement avec des discours et des présentations de l'Institut.

Le présent rapport fait la situation des études (formations courtes et longues, soutenances de mémoires, révision des curricula...), les projets et études effectuées, les travaux de rénovations et la poursuite de règlement de la dette sociale, les partenariats et les perspectives pour l'année académique 2019-2020.

I- La situation des enseignements de l'année académique 2018-2019

Les cours ont commencé en octobre 2018 pour les filières Licence 1, 2, 3 et Master 1 et en fin novembre 2018 pour le Master 2.

La rentrée a été marquée par une ouverture officielle suivie de présentation de l'IPD-AOS avec une vidéo et une présentation des filières de formation.

I.1 Situation des cours

Les cours se sont déroulés dans de bonnes conditions et le programme de l'année a pu être respecté.

I.1.1 Effectifs des étudiants

Le nombre d'étudiants a connu une légère baisse. Cela est dû au fait des cumuls des années antérieures que l'on a essayé de libérer avec les soutenances. Il reste encore un lot d'anciens étudiants à évacuer.

Institut IPD-AOS	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Effectifs	44	48	36	47	96	131	130	103

Nombre d'étudiants par filière

<i>L1 +L2</i>	<i>12</i>	<i>0</i>	<i>12</i>
Planification régionale et Aménagement du territoire	12	9	21
Genre, Population et Développement	15	4	19
Téledétection et Système d'Information Géographique	13	0	13
Management des Projets et Microréalisations	5	7	12
Agriculture et innovations Technologiques	23	0	23
<i>Total</i>	<i>80</i>	<i>20</i>	<i>100</i>

I.2 Soutenances de mémoire

N°	Stagiaires	Thèmes	Filière	Directeur de mémoire
1	Monsieur KANSIE Sami Albert	Genre, éducation et formation professionnelle : cas du code de conduite genre du projet « développement des capacités des jeunes » de Plan International-Burkina Faso (Sanmatenga, Centre-Nord).	GPD	Dr Poussi SAWADOGO Madame Clémentine OUOBA
2	Monsieur Tordibaye Clever MBETEADOU	Contribution des ONG dans la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso : cas du Programme d'insertion socioprofessionnelle de la Fondation pour le Développement Communautaire dans la commune rurale d'Ipelcé.	PRAT	Dr Issaka SOMBIE
3	Monsieur Sidi Moctar SAWADOGO	Analyse de la capacité de la commune de Siby dans la gestion et l'impulsion de son développement.	PRAT	Dr Assonsi SOMA
4	Monsieur Geswendé Constantin COMPAORE	Gouvernance du secteur semencier au Burkina Faso et impact sur les filières sorgho, niébé et gombo dans la région du Centre Nord	PRAT	Dr Natéwendé SAWADOGO
5	YODA Blaise	Les schémas d'aménagement du territoire et l'application des textes juridiques sur le foncier: cas de la loi 034-2009/an du 16 juin portant régime foncier.	PRAT	Dr SOMA Assonsi
6	SILLA Yahaya	Mise en place des infrastructures structurantes dans la région du nord du Burkina Faso dans le cadre du programme de croissance économique dans le secteur agricole.	MPMR	Dr KABORE Samuel
7	OUEDRAOGO Kadre	Analyse des facteurs explicatifs de la faible représentation des femmes dans les instances politiques de décision: cas des femmes de la commune rurale de Saaba.	GPD	Pr SISSAO Alain
8	LAMBONI Kanatine	Analyse de l'impact social d'une action de développement sur les conditions socio-économiques des bénéficiaires: cas de l'U-CMECS/CMEC CINKASSE à travers le groupement TCHGLIMAN.	MPMR	Dr SOMBIE Issiaka M. RAKOTOSOA Tovoarimanana
9	GALBANE Jean-Baptiste	Participation communautaire dans les projets et programmes de santé au Burkina Faso: cas du projet «collaborer avec les individus, les Familles et les communautés pour améliorer la santé maternelle et néotale » (2013-2016) du district sanitaire de Tenkodogo.	MPMR	Dr SAWADOGO Poussi

10	TRAORE Yaya	Analyse diagnostique de la participation communautaire dans la mise en œuvre du plan communal de développement de la commune de Mogtédou.	PRAT	M. LOYE Alexis Salvador
11	BATORO Batiboué Jacques	Analyse de la stratégie de gestion des projets de protection sociale non contributive dans la région du Nord: une analyse basée sur la stratégie de mise en œuvre du projet filets sociaux "Burkin-Naong-Sa ya".	MPMR	Dr SAWADOGO Poussi
12	BOUGDA P. Moise	Analyse de l'importance du système de suivi évaluation dans les projets au Burkina Faso: cas du programme spécial création d'emploi pour les jeunes et les femmes (PSCE/JF).	MPMR	Dr SOMBIE Issiaka
13	ATANGANA NGALARA Marie Louise Fleur	Etat des lieux de la gestion communautaire des pompes à motricité humaine (PMH) dans la commune de Saaba, région du centre, Burkina Faso.	MPMR	Dr SOMBIE Issiaka
14	KOMBASSERE/SIMPORE Anne	Action des acteurs publics et non publics et évolution du statut de la femme dans la commune rurale d'Ipelsé, Burkina Faso.	GPD	Dr SORE Zakaria
15	OUEDRAOGO Moumouni	La protection des espaces verts dans la commune de Ouagadougou.	PRAT	Dr SOMA Assonsi
16	BELLA Carine Shaïda	Gestion de la salubrité des ouvrages de drainage des eaux pluviales : cas de l'arrondissement N°11 de la commune de Ouagadougou.	PRAT	Dr Kouraogo Patrice
17	KOFFI Beyamba Maxime	Apport du Lidar, des SIG dans l'inventaire des zones hydromorphes propices aux aménagements : cas de Rapides Grah.	EGRN	Dr SADOS TOUNSI Christophe

I.3 Organisation de la sortie terrain des stagiaires

Il est coutume que chaque année académique, l'Institut Panafricain pour le Développement – Afrique de l'ouest et du Sahel (IPD-AOS) organise à l'intention des stagiaires, une sortie sur le terrain sanctionnée par un rapport. Cette sortie constitue une étape fondamentale dans l'acquisition de connaissances pratiques solides indispensable pour la réalisation d'une bonne étude scientifique. De ce fait, elle participe donc à la formation du stagiaire. La sortie terrain s'est déroulée dans la période du 23 juin au 01 juillet 2019 dans la commune de Kombissiri, chef-lieu de la province du Bazèga.

La sortie terrain avec cette année pour encadreur *Pr Georges COMPAORE*, Conseiller Pédagogique de de deux filières dont la Planification Régionale et Aménagement du Territoire (PRAT) et le Management des Projets et Microréalisations (MPMR).

La coordination générale a été assuré par Monsieur Aboubakar KAMAGATE, Responsable des Etudes appuyer par son collègue Monsieur Abdourrahmane SIDIBE et de Mademoiselle Aude OUEDRAOGO pour les photos terrain.

En décidant de travailler plusieurs années sur le même site, l'IPD a pu capitaliser des expériences et une bonne connaissance du terrain. La commune a naturellement proposée à IPD de l'aider à réaliser son plan communal de développement. Un projet est en cours actuellement.

I.4 Formation courtes certifiantes

En matière de formation courte, 8 ateliers ont eu lieu. Il s'agit de :

1. Ingénierie de formation des formateurs, organisation interne **février 2019** ;
2. Gestion des Projets pour le compte de la Croix-Rouge Guinéenne – **avril 2019** ;
3. Leadership et Compétences opérationnelle pour le compte de la Croix-Rouge Guinéenne – **mai 2019** ;
4. Gestion administrative et Ressources humaines pour le compte de la Croix-Rouge Guinéenne – **juin 2019** ;
5. Gestion des projets, - **août 2019** ;
6. Gestion stratégique de projet et théorie du changement –**août 2019** ;
7. Formation Gestion stratégique des projets, organisé par l'IPD-AOS –**novembre 2019** ;

8. Formation des Formateurs en ingénierie de la Formation, communication participative– mobilisation communautaire et développement local, pour le compte de la Société Cotonnière du Gourma (SOCOMA) –**novembre 2019.**

Management des projets et microréalisations.	Autofinancement	Particuliers	14/01/2019 au 06/02/2019
Leadership et Compétences opérationnelle.	la Croix-Rouge Guinéenne et Autofinancement	la Croix-Rouge Guinéenne et particuliers	01/05/2019 au 24/05/2019
Management des projets et microréalisations.	la Croix-Rouge Guinéenne et Autofinancement	la Croix-Rouge Guinéenne et particuliers	01/04/2019 au 26/04/2019
Gestion administrative et Ressources humaines.	la Croix-Rouge Guinéenne et Autofinancement	la Croix-Rouge Guinéenne et particuliers	03/06/2019 au 28/06/2019
Gestion des projets, organisation interne IPD-AOS.	Autofinancement	Particuliers	06/08/2019 au 16/08/2019
Gestion stratégique de projet et théorie du changement.	Autofinancement	Particuliers	19/08/2019 au 30/08/2019

I.5 Des offres de formation en projet

I.5.1 Micro irrigation

Une offre de formation en micro irrigation est en projet avec l'appui de la Coopération Suisse. Des lettres ont été adressées aux différents ministères pour avoir leurs besoins en formation sur la micro irrigation.

I.5.2 Commerce international des matières premières

Une autre offre de formation sur le commerce international des matières premières agricoles : Organisation d'un séminaire de formation à Genève pour les OP du Sud proposé par IRED (Dr Fernand Vincent) est en voie de prospection. Des lettres ont été adressées aux faitières agricoles, aux ONG, au ministère des affaires étrangères ainsi qu'à l'APEX Burkina pour voir s'il y a un intérêt pour cette offre de formation.

I.6 Séminaires et université d'été

Deux universités d'été ont eu lieu en juillet 2019 sur l'économie sociale et solidaire avec la participation de 12 personnes et l'animation de professeurs de l'Université de Ouaga 2 et du professeur Jean Michel Servet, professeur émérite de l'HEID, et en août 2019 sur la gestion stratégique des projets en collaboration avec l'IHEID de Genève qui a vu la participation de plus de 30 personnes.

Thèmes	Animateurs/ organisateur	Nombre de participants	Dates	Observations
Pour la dignité paysanne	IPD-AOS & Déogratias NIYONKURU	70	14 déc.18	Très enrichissant pour les étudiants des filières GPD, PRAT, AIT et MPMR. Elle les a permis de comprendre un outil pour un développement de base.
Agribusiness TV, montrer le potentiel des jeunes dans l'agriculture à travers les Tic	IPD-AOS & Inoussa MAIGA	56	14 juin.19	Très enrichissant pour les étudiants de la filière AIT. C'est une conférence qui va en adéquation avec leur formation.
TIC et agriculture, 20 ans d'expériences au Burkina Faso, quels constats ?	IPD-AOS, Amical des Neerlandais ou des amis des Pays Bas	60	05 juil.19	Très enrichissant pour les étudiants de la filière AIT. C'est une conférence qui va en adéquation avec leur formation.
La monnaie en tant que commun. Une innovation pour un développement alternatif durable au sud.	IPD-AOS & Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement (IHEID)	65	03 août.19	Pour des étudiants en formation sur les éléments du développement endogène, il est plus qu'important pour eux de se familiariser avec les questions en lien avec la monnaie alternative.
L'économie est une question politique, que technique.	IPD-AOS & Bruno JAFFRE	55	16 févr.19	Pour des étudiants en formation sur les éléments du développement endogène, il est plus qu'important pour eux de se familiariser avec les questions en lien avec la monnaie alternative.

II- Activités administratives

Plusieurs activités ont été réalisées comme la nomination de personnes ressources pour soutenir l'institut qui est en sous-effectif, la formation du personnel dans des domaines variés ainsi que le plan de communication de l'institut.

II.1 Nomination de chargés de missions IPD-AOS

Afin de compenser le manque de personnel, la Direction a nommé des chargés de mission.

Nom prénom	Fonction	Spécialité	Missions
M. LOFO Michel	Enseignant à l'IPD-AOS	Appui technique et relations extérieures	Accompagner l'Institut dans la mise en œuvre de sa réforme des enseignements et assister les équipes pédagogiques Aider l'Institut dans ses mises en relations avec les Institutions publiques, privées et internationales
Mme EMMENEGER/ OUEDRAOGO Sylvie	Responsable Pole Ouagadougou projet PA-ESSA	Partenariat et projets	Aider l'Institut dans la recherche de partenariat et nouveaux projets
M. GUIRE Marc Adama	Assistant projet PA-ESSA	Responsable à l'organisation des formations et séminaires de courte durée	Appuyer l'organisation, le suivi et le rapportage des formations courtes en soutien au Chargé des études
M. BADINI Pierre	Restaurateur à IPD-AOS	Régisseur du Campus IPD-AOS	Veiller à la sécurité et à la salubrité du campus IPD-AOS ainsi qu'à son embellissement Superviser les travaux de plein air dans l'enceinte du campus (sport, jardinage, parkings, auto école...)

Mme OUBA Clémentine	Enseignante à l'IPD- AOS	Experte Genre	Aider l'Institut à prendre en compte le genre dans son fonctionnement et dans ses projets
Mme ZIGANI Bernadette	Standardiste	Accueil/ organisations pauses cafés et santé	Aider l'Institut dans l'accueil des apprenants et s'occuper de l'organisation matérielle des pauses cafés. Aider aux gestes de premiers secours sur le campus
Mme BALIMA Françoise	Secrétaire de Direction	Appui à la Scolarité	Aider à la saisie des notes des étudiants
M. SIDIBE Abdourrahmane	Community Manager/Bibliothèque	Appui à la Scolarité et gestion des salles	Aider à la surveillance des examens et à la gestion des salles

L'objectif est de soutenir l'équipe permanente d'IPD-AOS dont l'effectif est restreint au strict minimum pour des raisons budgétaires.

Les Chargés de mission ont été choisis compte tenu de leurs dévouements et des sacrifices qu'ils consentent quotidiennement dans les domaines de spécialité déjà mentionnés à l'IPD-AOS.

Les chargés de mission ne sont pas autorisés à signer des conventions ou des contrats pour le compte de l'IPD-AOS, Seul le Secrétariat Général de l'IPD dont le siège est au Cameroun sur proposition de l'IPD-AOS est autorisé à le faire.

Le travail de chargé de mission n'a pas d'incidence financière. C'est un travail libre et bénévole.

II.2 Renforcement de capacités du personnel administratif et d'appoint.

Le personnel administratif a reçu 3 formations trois formations. Une formation en secourisme incendie et humain, une formation en gestion de ressources humaines, des formations en gestion de projets et la secrétaire une formation en techniques de rédactions de rapports administratifs. Il faut noter que la plupart du personnel participe en tant que participant à la plupart des formations courtes organisées dans l'institut.

Le personnel technicien de surfaces et les gardiens ont bénéficié de deux formations : production et transformation de moringa et production de compost.

II.3 Dynamisation des points focaux de l'IPD-AOS et travaux sur la base de données des anciens

La direction a pris une décision pour stimuler la participation des points focaux à la vie de l'Institution. Ils devront organiser un atelier par an et distribuer les documents de l'Institut dans leurs pays.

Au Niger, les anciens stagiaires de l'IPD-AOS ont créé une association. Au Burkina, l'association existe, mais a besoin d'être appuyé pour sa relance.

Un vaste travail a commencé en ce qui concerne la base de données des anciens afin de maintenir le contact. La plupart des anciens pense que 'IPD est fermée et il faut renouer avec eux. Par exemple, c'est grâce aux stagiaires du Niger que l'IPD-AOS a pu avoir un mandat avec la GIZ du Niger et l'Etat Nigérien ;

Voir le protocole en annexe.

II.4 Révisions des textes et création d'autres textes

Dans le cadre de la régularisation des activités de l'IPD-AOS et en vue de la présentation des offres de formation au CAMES, plusieurs rencontres avec le Conseil Scientifique et Pédagogiques ont été organisées. Ces rencontres ont permis de faire une revue générale des offres de formation pour les mettre en phase des objectifs du LMD.

- Reconstitution du conseil scientifique de l'IPD-AOS ;
- Adoption du règlement intérieur du conseil scientifique;
- Révision du manuel de procédures de l'IPD-AOS
- Révision des curricula de l'institut pour une adéquation avec les normes CAMES.
- Travaux sur les textes du conseil consultatif de l'IPD-AOS.

Les documents et rapports des différents travaux sont en annexe.

L'IPD-AOS peut désormais soumettre sa candidature au CAMES.

II.5 Plan de communication de l'Institut.

Un journal de l'institut a été mis en œuvre et produit à 1000 exemplaires et distribué dans les ministères et ONG et même à l'extérieur.

Le site web a été refait ainsi que les dépliants et prospectus de l'Institut. Les réseaux sociaux sont utilisés également et toutes les activités sont médiatisées ;

Une vidéo a également été réalisée.



II.6 Les activités extra académiques

L'IPD- AOS a organisé avec les stagiaires des activités d'appoints comme l'opération permis de conduire, des sorties récréatives à Bobo Dioulasso où les étudiants ont profité visiter l'université de bobo Dioulasso

II.7 Les travaux de réfection des bâtiments

Les travaux de réfection se sont poursuivis cette année. Les gros œuvres qui restent et qui posent des soucis sur le plan financier est la réflexion du circuit électrique du bloc administratif et le circuit électrique global enterré qui est très défectueux.

Il reste le câblage des circuits internes électriques de tous les bâtiments et leurs connexions au réseau central.

Une mise en place d'un compteur électrique séparé de la cité universitaire et des salles de classe.

Une mise en place d'un compteur électrique séparé pour le château d'eau.

Il faut rappeler que tous les bâtiments fonctionnent en système solaire pour la lumière et les ventilateurs depuis plus une année.

Trois hangars ont été réalisés dans l'enceinte du campus afin de permettre aux étudiants d'avoir de l'espace externe pour travailler en dehors des salles de classe. Le plus grand est en voie d'être transformé en salle de classe pour décongestionner les salles déjà très sollicitées.

Des écrans grands formats sont en train d'être testés dans les salles de classe au lieu de vidéo projecteurs.

4 salles ont été transformées en salles de classe : salle d'informatique devenue salle polyvalente, salle L1, salle L2 et la salle de réunion transformée en salle de classe.

Une salle de professeurs a été dédiée également ainsi que des bureaux pour les responsables de filières (un bureau pour deux personnes) pour pouvoir accueillir facilement les étudiants et travailler plus facilement.

II.8 La cession de la gestion de la cité universitaire

La cité universitaire a été cédée à un privé après un appel public. Il va s'occuper de la gestion de la cité et reversa une allocation mensuelle à l'IPD-AOS. Il faut signaler que la gestion de la cité est non rentable sur le plan financier à cause des travaux interminables de réfection et de la gestion difficile des étudiants

III-Le règlement des dettes de l'institut

Institut Panafricain pour le Développement Région Afrique de l'Ouest et Sahel (IPD-AOS) a reçu le 27 Septembre 2018 de l'État Burkinabè une subvention de **Cent cinquante millions (150.000.000) Francs CFA**. Cette subvention avait pour objet l'apurement d'une partie des dettes sociales et un appui pour la relance des activités de l'institut. il a fallu quatre mois d'échange entre le ministère de finances, la direction régionale du travail, le ministère des enseignements supérieurs sous la direction du ministère des affaires étrangères pour arriver à une clé de répartition.

Le tableau ci-dessous fait le point sur l'utilisation de la subvention.

LIBELLES	MONTANT INITIALEMENT PREVU	MONTANT DEPENSE	OBSERVATIONS
Dettes CNSS	64 783 345	20 000 000	Règlement d'une partie de la CNSS
Règlement des dettes de 14 travailleurs déflatés PAT	45 000 000	44 995 348	Règlement de 41.91% des dettes 14 travailleurs déflatés PAT (Ceux qui ont déposés une revendication auprès de l'inspection de travail.).
Autres travailleurs PAT déflatés (14)	-	5 653 727	Règlement de 20% de la dette des travailleurs licenciés qui ont optés pour un règlement à l'amiable.
Travailleur cadres	-	1 545 375	Une de cadre (déjà à la retraite) qui continue à s'investir pour la relance de l'institut a bénéficié de 5% du montant de sa dette.
Dettes Enseignants	10 237 497	15 980 000	Règlement de la quasi-totalité de la dette enseignante 2016 2017 et 2018.
Dettes fournisseurs	18 330 133	18 330 133	Paiement de la totalité des dettes fournisseurs pour les travaux réalisés en 2015 2016
Frais de réfection	11 649 025	16032585	Frais de réhabilitation des salles de classe (maçonnerie, le carrelage, la plomberie l'installation de solaires, construction hangar pour les étudiants et
Frais de besoins internes		29 246 367	paiement des salaires, frais d'honoraire des enseignants et d'autres engagements? les frais de fonctionnement et la CNSS
Total	150 000 000	151 783 535	

IV-Exécution des projets et consultations

IV.1.1 Des mandats avec des organisations ESS au Burkina

Deux études ont été faites au profit d'ONG au Burkina et une prestation d'accompagnement d'organisations ESS au Burkina Faso (Projet d'étude et table de concertation pour le renforcement de la filière et de la consommation des produits locaux au Burkina Faso et l'évaluation de l'approche de renforcement de capacités TYLAI dans la région de l'EST).

La prestation a consisté à accompagner deux ESS dans le domaine de leurs projets de mise à l'échelle d'activités de recherche action maîtrisées. Les ESS ont mis plus de 5 ans dans la recherche action avec la participation du centre national de la recherche scientifique et technologique, mais, il reste à travailler pour rendre les activités rentables. Une activité consiste en la fabrication de pierres à lécher pour animaux à base de produits locaux et une autre consiste à la sélection et aux croisements d'espèces animales ovines pour l'embouche.

IV.1.2 Etude sur les dynamiques populaires au Burkina Faso

Cette étude a été réalisée avec la Fondation Rosa Luxembourg sur le sous-secteur des entreprises sociales spécialisées en énergies renouvelables et en recyclage des ordures au Burkina Faso

IV.1.3 Proposition pour l'accompagnement du Comité Interministériel chargé de l'élaboration de la politique nationale de migration du Niger et son plan d'actions avec le soutien de la GIZ Niger

Depuis mai 2019, une équipe de l'IPD-AOS est à pied d'œuvre pour déposer un projet de soutien à la politique nationale de migration du Niger avec l'accompagnement du GIZ Niger. Ce projet a vu le jour grâce aux stagiaires de l'IPD-AOS qui sont au Niger.

Une signature de contrat a eu lieu en fin novembre 2019 et cela permettra le démarrage effectif du travail qui est étalé sur quatre mois.

Objectifs et résultats de la mission

Les objectifs

La mesure d'accompagnement vise un objectif global et des objectifs spécifiques.

- L'objectif global est de contribuer à l'élaboration de la PNM et de son plan d'actions à travers la conception et la mise en œuvre de paquets d'activités.

Les objectifs spécifiques se résument comme suit :

- finaliser le document de diagnostic de la PNM.
- définir les orientations stratégiques du document PNM (vision, mission, principes, objectifs, axes stratégiques) ;
- définir le mécanisme de financement, de mise en œuvre et de suivi et évaluation (de la PNM) ; produire le document de politique nationale de migration ;
- dégager les défis et priorités de la PNM ; élaborer un plan d'actions quinquennal de la PNM.

IV.1.4 Le projet d'appui à l'économie sociale et solidaire Projet soutenus par la FGC en partenariat avec IRED

Synthèse après deux ans de fonctionnement

1. Brève historique du projet

- 01/11/2015 au 30/10/2016 Projet d'appui à la restructuration du Réseau Africains de l'Economie Sociale et Solidaire (RAESS)
- 2016-2017 : activités en veille du projet et fonctionnement sur fonds propres de l'IPD-AOS et maintenance du site web par Yam Pukri
- 2017-2020 : Projet d'appui aux ESS au Burkina et au Cameroun
- Fin 2018 : arrêt de la partie camerounaise et poursuite des activités au Burkina Faso.

2. Objectifs du projet

L'objectif général du projet est de contribuer au renforcement des capacités et à la promotion des entreprises africaines de l'ESS par la formation et la mise à disposition d'une plateforme laboratoire ESS et d'un Service International d'appui à travers le site internet www.laboress-afrique.org.

- Spécifiquement, il est question de :
- organiser des ateliers de formation sur des thématiques bien précis au bénéfice des acteurs des entreprises de l'ESS ;
- de faire des missions d'échanges et de partages d'expériences sous forme de formations alternatives sur les sites des différents bénéficiaires du projet;
- offrir aux entreprises d'ESS, à travers la rubrique Service International d'Appui du site web ESS (laboress-afrique.org), des outils pratiques de gestion ;
- offrir aux entreprises d'ESS un service local d'appui constitué d'un groupe de consultants disposés à répondre aux attentes des entreprises africaines d'ESS.

3. Cinq résultats sont attendus de la mise en œuvre du projet PA-EESSA:

- R1: 120 leaders et responsables des entreprises de l'ESS sont formés;
- R2: 10 formations alternatives et missions d'échange d'expériences sont organisés;
- R3 3000 documents sont consultables sur le site web ESS
- R4 : le site web est un espace de témoignages et de partage d'expériences;
- R5: Au moins 30 outils pratiques de gestion et de promotion d'entreprises d'ESS sont disponibles sur le site web.

4. Les résultats après deux ans de fonctionnement

R1 : les leaders associatifs ont pu être formés à 100% pour le cas du Burkina Faso et à 50% pour le cas du Cameroun ;

R2 : les missions de formations alternatives se sont déroulées correctement ;

R3 : les 3000 références documentaires n'ont pas pu être atteintes. 1100 documents sont dans la base documentaire (484 fiches techniques 49 mémoires, 123 ouvrages, 159 rapports, 71 références webs et 26 autres divers documents.

Plus de 600 articles publiés et 20 newsletters publiés.

Le nombre de visites du site web va sans cesse croissant. Il est passé de 200 en moyenne par plus de 2000.

V- Partenariats et les relations extérieures de l'IPD-AOS

En terme de partenariat relation extérieure, notons que l'IPD-AOS a été approché par plusieurs structures dans le but de nouer des partenariats.

On peut citer entre autres :

V.1 ID Internationale

ID Internationale qui est un institut de développement des compétences privé qui propose des formations destinées aux entreprises, aux salariés et aux demandeurs d'emploi pour les guider vers d'intéressantes perspectives d'emploi dans différents secteurs. Donnés par une équipe de formateurs compétents et bien au fait des réalités en entreprise, leurs formations présentent un heureux équilibre entre la théorie et la pratique tout comme l'IPD-AOS.

La collaboration s'articule sur plusieurs points à savoir :

- La mobilité des compétences c'est-à-dire accueillir des enseignants sur une période pour des cours soit en Tunisie ou à Burkina Faso
- La mobilité des étudiants C'est-à-dire recevoir des étudiants pour les former
- Développer des axes de recherches ensemble
- Mettre en place une convention cadrée
- Travailler sur des actions bien définies

V.2 ONG TAMAT

TAMAT est une Organisation non Gouvernementalitalienne qui travaille au Burkina Faso depuis l'année 1999. Elle travaille dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le développement rurale durable, women empowerment, le soutien à la création des microentreprises (microcrédit), la santé infantile.

TAMAT dans le cadre de ses activités d'accompagnement des jeunes et du retour des migrants dans la création d'entreprises a sollicité la collaboration de l'IPD-AOS dans le renforcement de capacité des bénéficiaires par le biais du projet d'appuis aux entreprises de l'économie sociale et solidaire.

V.3 Symposium International sur la Science et la Technologie (SIST-2019)

L'IPD-AOS a participé à la 3^e édition du **Symposium International sur la Science et la Technologie (SIST-2019)** qui s'est tenue à Ouagadougou, du 14 au 18 octobre 2019 au Complexe du Centre International de Conférences de OUAGA 2000 sous le **Thème :^[1]_{SEP} Gestion/Valorisation des ressources naturelles et développement durable, Migrations internationales.**

Cette troisième édition du symposium international sur la « science et la technologie (SIST-2019) a été organisé par le Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) en partenariat avec l'université Norbert ZONGO (UNZ) de Koudougou et l'Université Libre du Burkina (ULB).

L'IPD-AOS a pu partager son expérience dans le domaine du genre au cours des discussions suite aux différents panels. A l'occasion plusieurs liens ont été établie d'où la participation de certains panélistes issus de ce symposium lors du colloque sur le genre et la sécurité.

V.4 Journées de l'Agro Alimentaire (JAAL)

Nous avons aussi participé aux **journées de l'Agro Alimentaire (JAAL)** organisé par Mme Zoundi Simone Présidente Directrice Générale de la SODEPAL.

Au cours de ces journées l'IPD-AOS a vu la participation des bénéficiaires du projet d'appui aux entreprises de l'économie sociale et solidaire en Afrique. Les responsables de ce projet ont pu faciliter la visibilité de ses partenaires sur place en leur mettant en lien avec d'autres partenaires.

V.5 GRAINE SARL

GRAINE SARL est une institution de microfinance qui s'est fixée comme mission de «contribuer à l'amélioration des conditions économiques et sociales des populations pauvres du Burkina Faso en majorité les femmes du milieu rural en leur offrant des services financiers et non financiers adaptés ».

Depuis près de deux ans l'IPD-AOS a été approché par cette institution dans le cadre d'un partenariat. Ce partenariat vise à accompagner les clients et le personnel de GRAINE SARL dans le renforcement de capacité, la recherche-action et la recherche transfert, l'appui-conseil, la gestion des projets de coopération technique. Dans le cadre de cette collaboration l'IPD-AOS

a permis plusieurs fois à GRAINE SARL de présenter sa structures et les produits qu'il offre au cours d'atelier de renforcement des capacités des acteurs de l'Economie sociale et solidaire. GRAINE SARL a aussi offert des documents pour enrichir la bibliothèque de l'IPD-AOS.

V.6 Centre agricole polyvalent de Matourkou (capmatourkou)

L'IPD-AOS a signé un partenariat avec le CENTRE AGRICOLE POLYVALENT DE MATOURKOU (CAPMATOURKOU). Ce partenariat vise à offrir au CAP Matourkou une formation de bonne qualité de son personnel dans toutes les thématiques que le groupe souhaite à savoir :

- accueillir des stagiaires du CAP Matourkou pour la suite de leur curricula Master I et II ;
- bénéficier de l'expertise de CAP Matourkou dans la formation des étudiants de l'IPD-AOS ;
- faire du CAP Matourkou l'institution partenaire privilégié dans le domaine de la formation en agriculture de l'IPD-AOS ;
- offrir au personnel des deux structures des occasions de partage d'information et de faciliter l'échange d'experts ;
- favoriser la coopération et promouvoir les projets de coopération mutuellement bénéfiques pour les deux parties.

V.7 L'Université de Zinder

Le partenariat entre l'IPD-AOS et l'Université de Zinder vise à favoriser la :

- Mobilité d'enseignants et /ou d'étudiants ;
- Recherches appliquées et Innovations technologiques ;
- Echanges de documents, d'informations scientifiques ;
- Echange d'expériences en matière de pédagogie ;
- Organisation commune de manifestations scientifiques ;
- Elaboration et ou revue de programmes d'enseignements et de recherches ;
- Mutualisation des laboratoires et ateliers ;
- Facilitation de voyage d'études et de stages de renforcement de capacité ;
- Passerelles de formation entre les licences professionnelles de l'IUT de l'Université de Zinder et le cycle de Master de l'IPD-AOS ;

- Promotion des activités culturelles et sportives.

Le partenariat avec l'Université de Zinder a permis à l'IPD-AOS d'accueillir près d'une dizaine d'étudiants venue de Zinder pour cette rentrée académique 2019-2020.

V.8 Collaboration avec l'université de KASSEL en Allemagne dans le cadre du programme "Global Partnership Network" (GPN)

Sur la sollicitation de la Faculté de sciences sociales, l'IPD est disposé à agir en tant que partenaire de la société civile pour le Centre Exceed coordonné par l'Université de Kassel. Nous partageons ses objectifs et participerons et soutiendrons ses activités grâce à notre expertise dans le domaine "Partenariat dans l'économie mondiale/coopération de développement / production de savoirs".

Le projet a été accepté et nous attendons les formalités pratiques pour le démarrage.

V.9 IHEID Graduate Institute de Genève

En Février 2019 IHEID Graduate Institute de Genève a signé un partenariat avec l'IPD-AOS.

Ce partenariat vise le :

- Soutien à la bibliothèque en documents genre
- Création rubrique genre et une base de données des stagiaires en genre sur le site web de l'institut
- Organisation d'un colloque en genre
- Animation réseaux sociaux sur le genre
- Organisation d'un atelier de révision des curricula en genre

Puis en Novembre 2019 un autre partenariat dans le cadre du :

- Soutien à la formation en genre
- Soutien logistique à l'organisation des présentiels en genre en Afrique de l'Ouest
- Soutien aux enseignants en genre

V.10 La confédération des institutions financières de l'Afrique de l'Ouest (CIF) et l'ipd-AOS

Le partenariat entre la confédération des institutions financières de l'Afrique de l'Ouest (CIF) et l'IPD-AOS est en cours de signature. L'IPD-AOS a pu assister à l'assemblée générale de la CIF et a aussi vu la participation du directeur général de la CIF à l'Université d'été sur la

microfinance et les monnaies alternatives. Au cours de cette université d'été le Directeur de la CIF a pu présenter sa structure au participants.

L'IPD-AOS a participé à la cérémonie officielle de départ de l'ambassadeur du Maroc au Burkina Faso sur Invitation du Ministre des Affaires Étrangères et de la coopération.

Situation des nouveaux partenariats de l'Institut

Organismes	Date	Objectifs
IHEID - Graduate Institute de Genève	Février 2019	Soutien à la bibliothèque en documents genre Création rubrique genre et une base de données des stagiaires en genre sur le site web de l'institut Organisation d'un colloque en genre Animation réseaux sociaux sur le genre Organisation d'un atelier de révision des curricula en genre
IHEID - Graduate Institute de Genève	Novembre 2019	Soutien à la formation en genre Soutien logistique à l'organisation des présentiels en genre en Afrique de l'Ouest Soutien aux enseignants en genre
Le GRoupe d'Accompagnement à l'Investissement et à l'Epargne (GRAINE-SARL)	30 avril 2018	La formation, la recherche-action et la recherche transfert, l'appui-conseil, la gestion des projets de coopération technique
Centre Agricole Polyvalent De Matourkou (Cap Matourkou)	30 avril 2019	Offrir au CAP Matourkou une formation de bonne qualité de son personnel dans toutes les thématiques que le groupe souhaite ; accueillir des stagiaires du CAP Matourkou pour la suite de leur curricula Master I et II ; bénéficier de l'expertise de CAP Matourkou dans la formation des étudiants de l'IPD-AOS ; faire du CAP Matourkou l'institution partenaire privilégié dans le domaine de la formation en agriculture de l'IPD-AOS ; offrir au personnel des deux structures des occasions de partage d'information et de faciliter l'échange d'experts ; favoriser la coopération et promouvoir les projets de coopération mutuellement bénéfiques pour les deux parties.

Université de Zinder	30 mai 2019	Mobilité d'enseignants et /ou d'étudiants ; Recherches appliquées et Innovations technologiques ; Echanges de documents, d'informations scientifiques ; Echange d'expériences en matière de pédagogie ; Organisation commune de manifestations scientifiques ; Elaboration et ou revue de programmes d'enseignements et de recherches ; Mutualisation des laboratoires et ateliers ; Facilitation de voyage d'études et de stages de renforcement de capacité ; Passerelles de formation entre les licences professionnelles de l'IUT de l'Université de Zinder et le cycle de Master de l'IPD-AOS ; Promotion des activités culturelles et sportives.
----------------------	-------------	---

Conclusion : perspectives

L'IPD-AOS commence à se relever doucement mais sa situation est toujours très instable sur le plan financier. Le soutien du gouvernement burkinabè a été très salubre et nous espérons que le bilan positif obtenu va motiver encore le Burkina à poursuivre son soutien.

Le bilan est toutefois positif avec la relecture des curricula, la modernisation des infrastructures de formation (salles équipées, serveur intranet pour la documentation et numérisation des anciens mémoires, salles de professeurs et bureaux pour les responsables de filière, jardin agro écologique fonctionnel, organisation de séminaires thématiques chaque mois ainsi que de formations courtes chaque mois...)

Le Ministère des affaires étrangères du Burkina Faso souhaite appuyer l'IPD-AOS auprès des autres États afin qu'ils puissent le soutenir.

Le renforcement en ressources humaines sera salubre à cause de la surcharge de travail de la petite équipe actuelle. Pour suppléer au déficit en ressources humaines, la Direction de l'IPD-AOS a nommé des personnes ressources à des postes de chargé de mission.

Présentement, trois des gardiens doivent aller à la retraite et une personne a pu être recrutée pour suppléer. Ne disposant pas de ressources pour faire partir les trois à la retraite et payer leurs droits en même temps, on attend une rentrée de ressources pour le faire.

La stabilisation des offres de formation et la dynamisation des formations courtes sont les bases indispensables pour que la nouvelle génération redécouvre l'institution.

IPD-AOS remercie ses partenaires et surtout le gouvernement du Burkina pour son soutien à la relance de l'Institution.

Annexes

Décision point focal

N°

/DIR/SO/bf/2019

Je soussigné, **Dr Sylvestre OUEDRAOGO**, Directeur Régional de l'Institut Panafricain pour le Développement de l'Afrique, région de l'Ouest et Sahel (IPD-AOS), atteste, par la présente, que **Monsieur MMeXXXX** est le **point focal** de l'IPD-AOS auprès de la XXXX pour l'année académique 2018-2019.

Le point focal a pour mission de faire la promotion de l'IPD-AOS en Guinée. Il a été choisi pour le fait qu'il fût stagiaire à l'Institut et aussi pour son dévouement d'accompagner notre Maison commune.

Le point focal n'est pas autorisé à signer des conventions ou des contrats pour le compte de l'IPD-AOS. Il fait seulement la mise en relation. Seul le Secrétariat de l'IPD dont le siège est au Cameroun est autorisé à le faire.

L'Institut Panafricain pour le Développement de l'Afrique de l'Ouest – Sahel (IPD-AOS) dont le siège régional est à Ouagadougou depuis le 5 août 1977, couvre 10 pays (Bénin ; Burkina Faso ; Cap Vert ; Côte d'Ivoire ; Guinée Bissau ; Guinée Conakry ; Mali ; Niger ; Sénégal et Togo).

Il œuvre à la promotion d'un développement durable des populations rurales, et urbaines. Il s'est spécialisé dans la formation des cadres supérieurs à travers cinq filières de type LMD qui sont : Planification Régionale et Aménagement du Territoire (PRAT), Télédétection et Système d'Information Géographique (TSIG), Genre Population et Développement (GPD), Management des Projets et Microréalisations (MPMR), Agriculture et Innovations Technologiques (AIT) ainsi que des formations à la carte.

Le Directeur Régional

Dr Sylvestre OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre du mérite

Lettre d'engagement

Entre XXXX et IPD-AOS

Je soussigné, **Dr Sylvestre OUEDRAOGO**, Directeur Régional de l'Institut Panafricain pour le Développement de l'Afrique, région de l'Ouest et Sahel (IPD-AOS), m'engage à verser une allocation annuelle à **Monsieur XXXXX**

L'allocation dont le montant est de trois cents mille francs (300.000 FCFA) est destinée pour l'aider dans son plan de communication et surtout la publication des offres de formation de l'Institut dans un journal local et la diffusion sur les réseaux sociaux en Guinée, les frais de communication et l'organisation d'une séance d'information publique sur l'Institut à un endroit qu'il choisira.

L'IPD-AOS reconnaît que le montant est dérisoire et symbolique, mais au cas où la situation financière de l'Institut s'améliore, le montant de cette allocation va changer.

Le travail du point focal est du bénévolat, mais si par son action et son canal des étudiants s'inscrivaient à l'Institut, l'IPD-AOS pourra lui rétribuer des commissions. Bien entendu, des formations pourront être organisées au Guinée Conakry sur place si le nombre de stagiaires est important. Le même principe sera appliqué aux projets et programmes engagés par son canal.

Du matériel sera envoyé (Powerpoint et vidéo de présentation de l'Institut, flyers...) pour l'aider dans le travail de promotion de l'IPD-AOS

Une carte de point focal sera envoyée également, étant plus facilement utilisable.

L'IPD-AOS demandera néanmoins en contrepartie un petit rapport annuel sur l'utilisation de l'allocation, la liste des contacts établis, le rapport de la séance de présentations publiques avec des images et des suggestions éventuelles pour un bon déploiement de l'Institut en Guinée Conakry.

L'IPD-AOS se décline de tous autres frais supplémentaires ou assurances dans le cadre du présent engagement qui dépassera l'allocation promise.

L'IPD-AOS réitère ses remerciements le dévouement de **Eloi Fara KAMANO** et lui présente ses salutations les plus cordiales.

Le point focal Guinée

XXXXX

Le Directeur Régional

Dr Sylvestre OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre du mérite

Plan de travail prévisionnel du point focal

Objectif global : faire connaître l'institut régional et ses services

Activités	Tâches	Observations
Rencontres d'échanges de Haut niveau	Présenter l'Institut au Bureau de Coopération Suisse ainsi que ses activités ; Présenter à quelques ambassades stratégiques ; Présenter au ministère des enseignements (département des bourses) ; Présenter au ministère de l'aménagement du territoire ou équivalent/agriculture.	Prendre un rendez-vous avant d'aller.
Publication d'une annonce dans un journal pour présenter les services de l'IPD	L'IPD-AOS vous enverra une maquette et vous complétez vos références comme personne de contact local.	Choisir le journal le plus lu et publier au moment propice
Séance de présentation publique de l'IPD-AOS	Choisir un endroit stratégique pour la présentation ; Faire de la communication autour de cette présentation ; Faire la présentation ainsi qu'un rapport : nombre de participants, questions posées...	
Publication des notes sur l'IPD-AOS dans les réseaux sociaux	Le point focal doit s'inscrire à des groupes ou des pages sur les réseaux sociaux qui s'intéressent au domaine de la formation des acteurs de développement en Guinée pour que la diffusion impacte plus. On va également le mettre comme éditeur de la page facebook de l'Institut	
Participation à des forums, ateliers ou séminaires	Participer si possible à des rencontres et profiter parler de l'Institut. Tenir un stand si possible.	
Distribution de prospectus/flyers dans des endroits stratégiques	Déposer les flyers dans des endroits stratégiques	
Rapport annuel des activités	Faire un rapport présentant les activités réalisées au cours de l'année et faire des projections pour l'année suivante.	

ANNEXES

ANNEXE 1 : mise en place du Conseil Consultatif de l'IPD-AOS

Préambule

L'Institut Panafricain pour le Développement (IPD), est une Association Internationale créée le 28 Février 1964 à Genève. Il a établi son siège à Genève en Suisse. Son Secrétariat Général a deux bureaux, l'un à Genève chargé particulièrement des liaisons avec les partenaires du Nord et les agences du système des Nations Unies et l'autre à Yaoundé au Cameroun, chargé de la supervision et de la Coordination des activités des IPD régionaux. Le Secrétariat est la clé de voûte qui pilote et coordonne toutes les activités de l'Institution. Il détermine la politique générale et les grandes orientations de l'IPD.

L'Association Internationale Institut Panafricain pour le Développement (IPD) possède cinq instituts régionaux :

- IPD Afrique centrale francophone (IPD-AC) basé à Douala (Cameroun) ;
- IPD Afrique de l'Ouest anglophone (PAID-WA) basé à Buea (Cameroun) ;
- IPD Afrique de l'Ouest et du Sahel francophone (IPD-AOS) basé à Ouagadougou (Burkina Faso) ;
- IPD Afrique australe et de l'Est anglophone (PAID-ESA) basé à Kabwe (Zambie) ;
- IPD Afrique du Nord franco- anglo- arabophone (IPD-AN) basé à Salé (Maroc) ;
- Ecole Doctorale basé à Yaoundé (Cameroun).

Les Instituts régionaux de l'IPD ont le statut d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche spécialisé dans le développement de leur région de couverture.

L'IPD vise à être le meilleur centre pour un développement concerté et décent durable du continent africain qui rassemble dans tous les pays, toute personne sans distinction de race, de nationalité, de religion ou de croyance, et n'accepte aucun don, aucune subvention ou contribution quelconque d'une institution publique ou privée qui est assorti d'une condition contraire à sa neutralité politique et confessionnelle.

La mission de l'IPD est d'aider au développement économique, social et culturel des pays africains à travers la recherche action, l'appui-conseil et la recherche formation des responsables africains capables de prendre en charge, différents niveaux, l'action à mener avec les populations en vue de leur promotion et de l'amélioration de leurs conditions de vie.

C'est pour l'accompagner à la mise en œuvre de ces missions énumérées que L'IPD-AOS, dans sa politique de redynamisation de ses activités propose un Conseil Consultatif pour sa zone d'intervention.

I. Création et Missions du conseil consultatif

Article 1 :

- Vu les textes fondateurs de l'IPD,
- Vu le règlement intérieur de l'IPD-AOS,
- Vu la situation exceptionnelle que l'Institut traverse et qui nécessite une conjugaison d'efforts pour qu'il retrouve son lustre d'antan en tant que formateurs, des hommes et des femmes dans le domaine du développement en Afrique,

Il est créé un conseil consultatif de l'IPD-AOS.

Article 2 : Le Conseil Consultatif a un rôle consultatif visant à accompagner l'IPD-AOS dans son fonctionnement et dans ses choix stratégiques. A cet effet il a pour missions :

- D'accompagner l'IPD-AOS dans la gestion de ses activités notamment dans son fonctionnement quotidien et sa démarche qualité ;
- D'accompagner l'IPD-AOS dans ses options stratégiques ;
- D'orienter l'institut et le prévenir en cas de dérives pour éviter des cumuls de problèmes d'ordre organisationnel et financier pouvant conduire à des décisions difficiles comme des licenciements de personnels ou le blocage des études ;
- D'aider l'Institut dans la recherche de financement et l'aider à ce que les contributions des États soit effective

Article 3 : Le Conseil Consultatif a compétence consultative en matière d'organisation et de fonctionnement des services et en matière de gestion de l'IPD-AOS.

Il est saisi pour avis sur les projets d'extension ou en cas de problèmes de gestion et d'équilibre importants.

Le Conseil Consultatif peut être saisi de toutes autres questions par le premier responsable de l'IPD-AOS

II. Composition du Conseil consultatif

Article 4 : Le Conseil Consultatif se compose de :

- Au pays du siège : deux représentants du personnel administratif et financier de l'Institut, le Directeur régional, deux représentants du conseil pédagogique et scientifique, deux représentants du Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, un représentant du ministère en charge des affaires étrangères, un représentant du ministère en charge des finances, un représentant du ministère en charge de l'économie et du développement, un représentant d'une institution similaire à l'IPD-AOS (exemple 2ie, EAA) et un représentant des alumni ;
- Au niveau des autres pays de la zone de l'IPD/AOS : trois représentants par pays dont un représentant du Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, un représentant du ministère en charge de l'économie et du développement et un représentant des alumni.

Article 5 : chaque membre dispose d'un suppléant qui le remplace en cas de non disponibilité.

Article 6 : Les représentants titulaires et suppléants de l'administration au sein du Conseil Consultatif sont choisis es qualité par le premier responsable de l'institution et/ou du ministère auquel il appartient, parmi les responsables des administrations centrales et/ou déconcentrées.

Article 7 : Les membres titulaires et suppléants sont choisis pour un mandat de trois (03) ans renouvelable.

Article 8 : Toute absence d'un membre titulaire doit être comblée par le suppléant à la fonction désignée.

Tout membre peut être remplacé suivant décision de son institution. Cette décision est transmise par écrit à la direction régionale de l'IPD/AOS qui informe le Conseil consultatif.

III. Organisation du conseil consultatif

Article 9 : Le Conseil consultatif est organisé comme suit :

- une instance : l'Assemblée Générale (AG) ;
- deux organes :
 - ✓ le Comité Exécutif (CE) ;
 - ✓ Le comité pays.

Article 10 : L'AG est l'instance qui réunit les membres titulaires du Conseil consultatif du pays du siège et des autres pays de la zone de l'IPD/AOS.

Elle est souveraine et dispose de tout pouvoir en matière de décisions relatives au fonctionnement et à la vie du Conseil consultatif.

Article 11 : L'AG a pour attributions :

- Déterminer les grandes orientations du Conseil consultatif ;
- Adopter ou modifier les textes fondamentaux ;
- Adopter le programme et les rapports d'activités.

Article 12 : L'AG est présidée par le représentant désigné du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche. Son vice-président est le représentant du ministère en charge des finances. En cas d'empêchement des deux, un président de séance est choisi parmi les membres présents.

Le Directeur Régional de l'IPA/AOS est le rapporteur de l'AG ; Il est secondé par un des représentants du personnel administratif et financier de l'IPD/AOS comme rapporteur adjoint.

Le Président, le Vice-président et les deux rapporteurs forment le bureau du Conseil consultatif.

Article 13 : La Comité exécutif (CE) est l'organe exécutif du Conseil consultatif. Il est composé des membres du pays du siège.

Article 14 : le CE a pour attributions :

- Elaborer les programmes et rapports d'activités;
- Convoquer et présider l'AG ;

- Appliquer et faire appliquer les décisions prises en AG ;
- Diriger et coordonner toutes les activités du Conseil consultatif

Article 15 : Le CE comme l'AG est présidé par le représentant désigné du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche. Son vice-président est le représentant du ministère en charge des finances. En cas d'empêchement des deux, un président de séance est choisi parmi les membres présents.

Le Directeur Régional de l'IPA/AOS est le rapporteur de l'AG ; Il est secondé par un des représentants du personnel administratif et financier de l'IPD/AOS comme rapporteur adjoint.

Article 16 : Le Comité pays regroupe les trois membres titulaires et leurs suppléants de chaque pays de la zone de l'IPD/AOS soit six (06) personnes par pays.

Article 17 : le Comité pays (CP) a pour attributions:

- exécuter les missions et activités arrêtées par le CE ;
- élaborer et exécuter son programme d'activités sur la base des directives du CE ;
- rendre compte au Comité exécutif et à l'assemblée générale.

Le Comité pays est le bras exécutif du CE dans chaque pays de la zone de l'IPD/AOS.

Article 18 : le Comité pays est présidé par le représentant désigné du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche de chaque pays

Le membre alumni est le rapporteur du Comité pays.

IV. Fonctionnement du conseil consultatif

Article 19 : L'AG se réunit au moins une (01) fois tous les trois ans sur convocation du Président.

Elle peut se réunir à tout moment à la demande de son président ou du Directeur régional de l'IPD/AOS ou à la demande des 1/3 des membres.

Le bureau de l'AG peut se réunir à tout moment sur convocation de son président ou du Directeur régional de l'IPD/AOS pour la gestion des dossiers courants.

Article 20 : Le CE se réunit au moins deux fois par an sur convocation de son président. Il se réunit à tout moment en cas de besoins.

Article 21 : Le mandat du CE a une durée de trois (03) ans ; chacun des membres du CE est rééligible.

Article 22 : le comité pays se réunit au moins deux fois par an.

Article 23 : Le mandat du CP a une durée de trois (03) ans ; chacun des membres du CE est rééligible.

Article 24 : Les sessions du Conseil consultatif sont prises en charge par le budget de l'IPD-AOS.

Article 25 : Les membres du Conseil consultatif sont astreints à l'obligation de discrétion professionnelle au sujet des faits et informations dont ils ont eu connaissance en cette qualité.

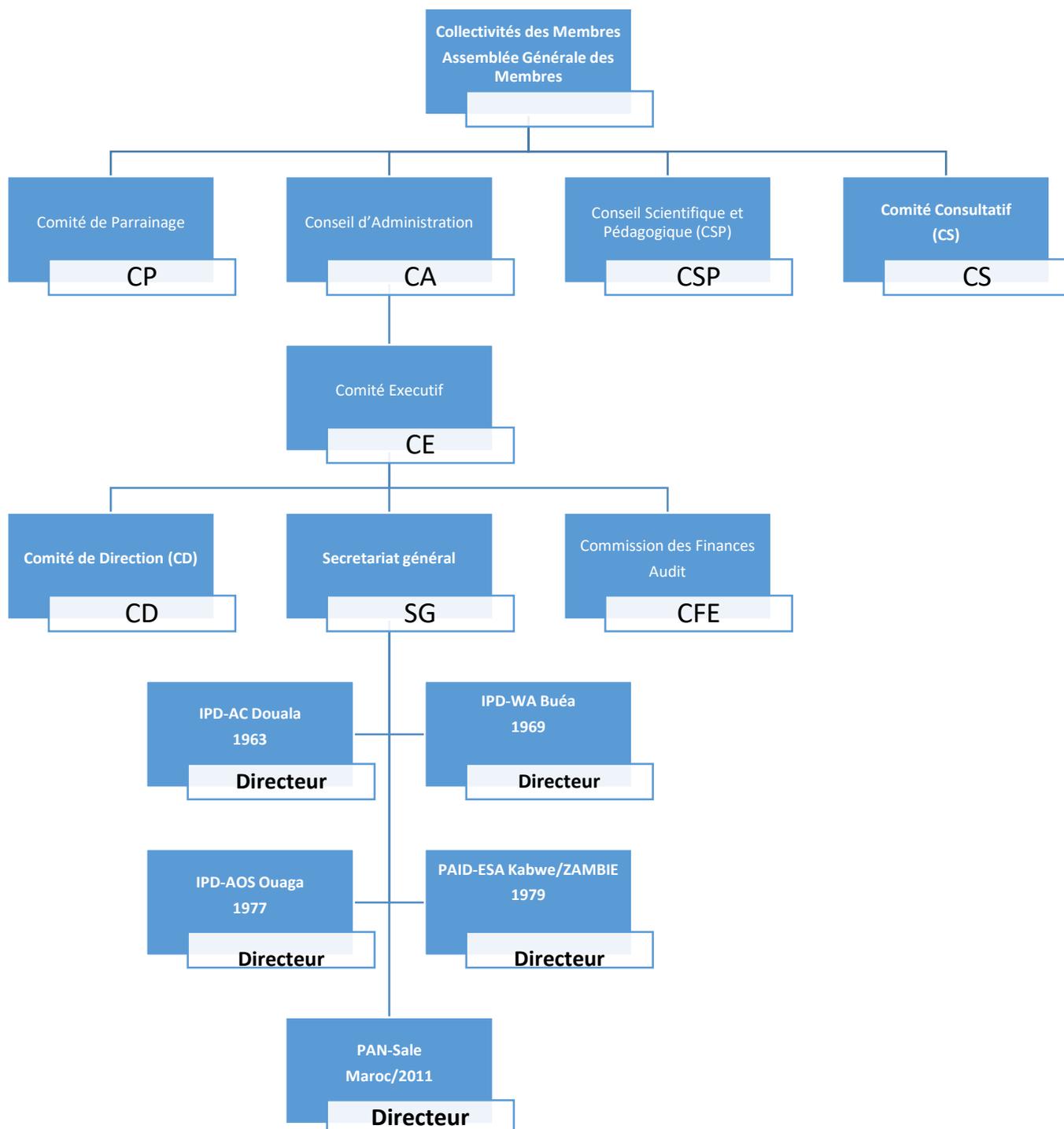
V. Dispositions communes et finales

Article 26 : Le Secrétaire Général de l'IPD reçoit ampliation des procès-verbaux de toutes les sessions ordinaires et extraordinaires du Conseil Consultatif.

Article 27 : La Direction Régionale de l'IPD-AOS s'aligne toujours sur la décision du secrétariat général en cas de divergence de position. Le Conseil Consultatif reste une lanterne pour éclairer l'Institut dans son cheminement mais la décision finale revient à son secrétariat général.

Ouagadougou, le.....

◆ ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION I.P.D.



ANNEXE REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE

PREAMBULE

L'Institut panafricain pour le développement (IPD) a pour objet d'aider au développement économique, social et culturel des pays africains, par la formation des responsables africains capables de prendre en charge, à différents niveaux, l'action à mener avec les populations en vue de leur promotion et de l'amélioration de leurs conditions de vie. Toute activité de l'IPD incorpore les études, la recherche, la formation et l'appui aux populations vivant sur le terrain. C'est pour mettre en pratique cette orientation que l'IPD a créé des directions régionales dont celle de l'Afrique de l'ouest et du Sahel (IPD-AOS).

Dans cette perspective et afin de mener avec efficacité ses activités d'études, de recherche et de formation L'IPD-AOS a décidé de se doter d'un Conseil scientifique dont l'organisation est encadrée par le présent règlement intérieur.

TITRE I : Définitions et attributions

Article 1 : Création

Il est créé un Conseil scientifique au sein de l'IPD-AOS. Le conseil scientifique est un organe de promotion et de développement de la recherche et de la formation au sein de l'IPD-AOS.

Article 2 : Attributions

Le conseil scientifique (CS) est associé à la définition de la politique d'études et de recherche de L'IPD-AOS. Il élabore le projet scientifique qu'il soumet à la Direction Régionale et se prononce sur toute question ayant une incidence en matière de recherche et de formation.

Le Conseil scientifique cumule les mêmes fonctions que le Conseil pédagogique.

Il est notamment consulté par la Direction Régionale sur:

- Le projet de contrat d'objectifs et de performance de l'Institut ;
- La création ou la suppression de départements de recherche et d'enseignement ainsi que la création d'un service d'activités d'études et de recherches ;

- La répartition des crédits de recherche ;
- Les offres de formation de l'Institut ;
- La création ou la suppression de diplômes ;
- Le recrutement des enseignants ;
- La révision périodique des curricula.

Il s'assure de la liaison entre l'enseignement et la recherche.

Sur proposition du Directeur Régional, le conseil scientifique émet un avis sur la nomination du directeur de la recherche. Il donne son avis sur des appels à projets de recherche internes. Il en fixe les principes et s'assure de leur bon déroulement.

La Direction régionale peut solliciter l'avis du conseil scientifique sur tous sujets en relation avec ses attributions.

Les cinq instituts régionaux de l'IPD étant sous la coordination du Secrétariat de l'IPD, les travaux réalisés par le conseil scientifique de l'IPD-AOS sont soumis pour appréciation au Conseil Scientifique de l'IPD.

Article 3: Composition du conseil scientifique

3.1 Membres avec voix délibérative

Le Conseil Scientifique comprend sept (07) membres ainsi répartis :

- Trois (03) personnes ressources, extérieures à l'institut désignées par la Direction Régionale de l'IPD-AOS selon leurs compétences, en prenant compte du genre ;
- Quatre (04) enseignants-chercheur e s, de rang A (professeur e s titulaires, Directrices/eurs de recherche, maîtres de conférences, maîtres de recherches).

3.2 Membres avec voix consultative

Assistent avec voix consultative aux séances du CS:

- Le directeur régional de l'IPD-AOS ;
- Le directeur de la Recherche ;
- Le directeur des Études ;
- Le Directeur des Affaires financières et administratives ;
- Les Conseillers pédagogiques et les Responsables de filières.

Toute autre personne, dont la présence est jugée utile, peut assister aux séances avec voix consultative, sur proposition du Président du CS ou du Directeur régional ou du bureau du CS.

Article 4: Renouvellement du conseil scientifique

Le conseil scientifique est renouvelé tous les 4 ans. La durée du mandat des enseignants-chercheur e s et des personnes ressources est aussi de 4 ans.

Article 5 : Remplacement d'un membre du CS en cours de mandat

Un membre démissionnaire ou perdant au cours de son mandat la qualité au titre de laquelle il/elle a été nommé(e) en informe sans délai le président du CS et le directeur régional. Il est procédé immédiatement à son remplacement dans les mêmes conditions qu'à l'article précédent.

Lorsqu'il s'agit d'une personne ressource extérieure désignée par la Direction régionale, son remplacement au sein du Conseil scientifique est soumis à la délibération du conseil scientifique.

Article 6: Bureau du conseil scientifique

Le conseil scientifique se dote d'un bureau. Il est composé comme suit :

- Le président du CS ;
- Le vice-président du CS ;
- Un représentant des enseignants-chercheurs (assure le Secrétariat).

Article 7: Présidence du conseil scientifique

Le Conseil scientifique élit son/sa Président e et son/sa vice-Président e et son rapporteur.

Article 8 : sessions du conseil scientifique

Le conseil scientifique se réunit à l'initiative du Président e et au minimum trois (03) fois par an en session ordinaire. En outre, il peut se réunir en session extraordinaire à la demande d'un tiers au moins de ses membres en exercice ou à la demande du Directeur régional. Cette demande doit comporter un ordre du jour précis.

Le Président du CS peut inviter à participer à la session, toute personne dont il estime la présence utile au déroulement de la séance.

Le bureau du conseil scientifique se réunit avant chaque séance du conseil. Il en propose l'ordre du jour et constitue les dossiers à examiner en séance.

Les séances sont présidées par le/la Président e du CS ou le/la Vice-président e en cas d'empêchement du président. En cas d'empêchement simultané de ces deux membres, il est procédé à l'élection d'un président de séance à la majorité des membres présents ou représentés.

Article 9: Séminaire du Conseil scientifique

Le Conseil scientifique peut organiser des séminaires dans le cadre de réflexions et débats sur des thèmes liés à la recherche à l'IPD-AOS.

TITRE II – Le fonctionnement du conseil scientifique

Article 10 : Convocations

Les convocations aux réunions du conseil scientifique sont adressées à ses membres au moins 15 jours avant la date de leur tenue, sauf dans le cas où une séance extraordinaire serait organisée en raison d'une situation d'urgence.

Article 11 : Quorum

Le conseil scientifique ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins de ses membres en exercice est présente ou représentée, le quorum étant vérifié à l'ouverture de la séance. Lorsque le quorum n'est pas atteint, le/la Président e convoque à nouveau le conseil sur le même ordre du jour dans un délai de 15 jours maximum; aucune condition de quorum n'est alors exigée pour la validité de ses délibérations.

Article 12: Déroulement des débats

Le Président du CS dirige les travaux du conseil.

Aucun membre ne peut assister aux débats dès lors qu'il se trouve en situation de conflits d'intérêts ou intéressés à une affaire qui fait l'objet d'un point à l'ordre du jour.

Article 13: Le Conseil scientifique en formation plénière

1. Représentation

Lorsqu'un membre du conseil scientifique se trouve empêché d'assister à une séance, il peut donner procuration à un autre membre, sans distinction, pour voter à sa place. Chaque membre ne peut disposer de plus de deux procurations. Toute procuration ne vaut que pour la séance, ou, le cas échéant, pour la partie de la séance, pour laquelle elle a été donnée. En cas de présence à la séance d'un membre ayant donné procuration à un autre membre du conseil pour l'y représenter, il n'est pas tenu compte de la procuration. Les procurations doivent soit être adressées à l'avance, soit être remises au plus tard en début de séance au service en charge de l'administration du CS.

2. Déroulement des votes

Le vote, dès lors que les conditions du quorum sont remplies, s'effectue en principe à main levée. Il a toutefois lieu à bulletin secret lorsque la délibération porte sur une ou des personne(s) nommément désignée(s) ou à la demande du Président de séance ou d'un membre du conseil présent ou représenté. Une délibération est adoptée à la majorité simple des membres présents et représentés prenant part au vote. En cas de partage égal des voix, le/la Président e a voix prépondérante.

3. Procès-verbal et publicité des délibérations

Dans la semaine suivant chaque séance du conseil scientifique, un compte-rendu synthétique / relevé de conclusions est rédigé par le service en charge de l'administration du CS. Il inclut les différents points de vue apparaissant lors des débats et reprend plus particulièrement les recommandations prises lors du CS ayant fait l'objet d'un vote.

TITRE III : DISCIPLINE

Article 14 : Secrets des délibérations

Les délibérations restent secrètes jusqu'à publication des résultats des travaux.

Article 15 : Absences fréquentes aux réunions du CS

Les absences répétées sans justification valable, peut conduire à l'exclusion de l'intéressé.

Article 16 : Actes contraires aux intérêts de l'IPD-AOS

Tout acte délibéré posé par un membre du Conseil scientifique peut conduire à une exclusion du SC.

Article 17 : Dispositions finales

Les présentes dispositions ne pourront être modifiées qu'à l'issue d'un vote acquis à la majorité des membres présents ou à l'initiative du Directeur Régional.

Adopté à Kombissiri, le 05 septembre 2019

Le Directeur Régional

Dr Sylvestre OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre du mérite

ANNEXE 3 : QUELQUES PHOTOS DE LA SORTIE DE JUIN 2019 A KOMBISSIRI, RENTREE ACADEMIQUE ET SEMINAIRES, CONFERENCES, ATELIERS

Photo de groupe cérémonie d'ouverture IPD-AOS





SORTIE TERRAIN KOMBISSIRI 2019

Soutenance d'un stagiaire Ivoirien



RENCONTRE ANCIENS STAGIAIRES DE LIPD AOS AVEC LE DR DE L IPDAOS (au milieu, deuxième rangée).

